

**Vu** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

**Vu** le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université ».

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH;

**ARRETE 2017/002 du 26 septembre 2017 portant nomination pour le jury du diplôme du Centre Michel Serres pour les promotions 2015 semestre 4 et promotion 2016 semestre 2 et pour le jury du Post Master du Centre Michel Serres (DiMS et PoMS);**

**Article 1 :**

Sur proposition de Monsieur Marc LE COQ, directeur du Centre Michel Serres, sont nommés membres du jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 4 et promotion 2016 semestre 2 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres qui se tiendra le mercredi 27 septembre 2017 :

- Charles-Henri D'ARCIMOLES
- Simon d'HENIN
- Arnaud JEROME
- Isabelle MILLER
- Paul COUDERC
- Bernard MOISE
- Maribel PINO
- Jean-Claude RUANO-BORBALAN
- Pierre CLOAREC
- Jean DEBRIE
- Manuel ZACKLAD

**Article 2 :**

Monsieur Marc LE COQ, Directeur du Centre Michel Serres est nommé Président du jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 4 et promotion 2016 semestre 2 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres ;

**Article 3 :**

Le jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 4 et promotion 2016 semestre 2 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres se réunit valablement si la moitié, au moins de ses membres, est présente.

**Article 4 :**

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Jean-Luc DELPEUCH